



LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSES DE PLUS DE 2 000\$ PASSÉS AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2017 AVEC UN MÊME COCONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTAL QUI DÉPASSE 25 000\$

Conformément à l'article 141 du projet de Loi 122, voici la liste des contrats :

Aquatech Société des Gestion de l'Eau inc. :	27,607.80\$
Eurovia Québec Construction inc. :	30,737.77\$
Excavation F. Paquette inc. :	163,663.82\$
Excavation Réal Couture inc. :	73,457.82\$
Gestim inc. :	33,501.78\$
Groupe Ultima inc. :	49,948.00\$
Lambert et Grenier inc. :	50,320.24\$
Lignes Maska inc. :	30,942.05\$
Pavage Maska inc. :	72,889.75\$
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains :	190,756.91\$
Sel Warwick (Québec) inc. :	25,187.50\$
Somavrac C.C. inc. :	30,345.34\$
Saint-Hyacinthe Chrysler Jeep Dodge :	32,093.70\$

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 24^e jour de janvier 2018.

Robert Leclerc

Directeur général et secrétaire-trésorier